

Réf: Dossier N° : 53354

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KORE VENTURES SARLU »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON Ananeraie, carrefour Oasis, Lot
153, Ilot 3, 31 BP 637 ABJ 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KORE VENTURES SARLU » .

Objet: Commerce international et général ; Production et commercialisation du café et cacao, Production et commercialisation des noix de cajou ; Production et commercialisation des produits vivriers; L'élevage et commercialisation de tout produit d'élevage ; Import-export ; Prestation divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON Ananeraie, carrefour Oasis, Lot
153, Ilot 3, 31 BP 637 ABJ 31

GERANT: Monsieur KORE NAHOUNOU SYLVAIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21334 du 22/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19879 du 22/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

